

# Mairie de Vendargues

Département de l'Hérault  
Arrondissement de Montpellier

Extrait du Registre des Arrêtés du Maire du 5 octobre 2018

## Arrêté n° 621/2018

\_\_\_\_\_  
République Française

Le Maire de la Commune de Vendargues

VU la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

VU l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Route

VU l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière

CONSIDERANT qu'il y a lieu, pour des raisons de sécurité de réglementer le stationnement sur le Parking de l'Espace ARMINGUE, afin de permettre l'organisation et le déroulement d'une exposition d'engins agricoles, organisée par l'association CUMA – le 16 Octobre 2018.

### A R R E T E

**Article 1** Afin de permettre l'organisation et le déroulement d'une exposition d'engins agricoles, organisée par l'association CUMA – le 16 Octobre 2018, la circulation et le stationnement seront interdits sur le Parking Armingué afin de permettre le stationnement des engins agricoles, de 9 h 00 à 17 h 00.

**Article 2** Les panneaux de signalisation réglementaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

**Article 3** Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois

**Article 4** Le Secrétaire Général, la Gendarmerie de Castries, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera :

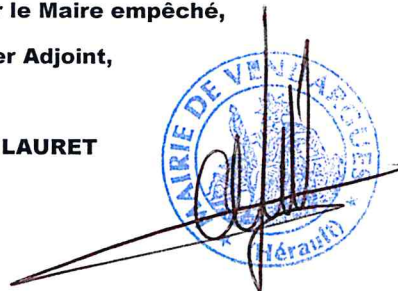
- Transmise à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Castries

- Publiée en Mairie

**Pour le Maire empêché,**

**le 1er Adjoint,**

**Guy LAURET**

The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Vendargues, Hérault. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VENDARGUES' and 'Hérault'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Guy Lauret'.